

TABLEAU SYNOPTIQUE

PLAN STRATÉGIQUE 2023-2027

Office québécois de la langue française et Commission de toponymie

MISSION

Office québécois de la langue française

S'assurer du respect de la *Charte de la langue française*, notamment de la mise en œuvre des mesures de francisation des entreprises et des programmes de conformité de l'Administration, pour que le français soit la langue du travail, des communications, du commerce et des affaires, promouvoir l'usage et la qualité de la langue française, et surveiller l'évolution de la situation linguistique au Québec.

Commission de toponymie

S'assurer, de concert avec ses partenaires, que le territoire québécois est nommé avec justesse et valoriser les noms de lieux du Québec.

VISION

Office québécois de la langue française

Accompagner, soutenir et outiller les milieux de travail pour que tous les Québécois et toutes les Québécoises puissent vivre, travailler et se faire servir en français.

Commission de toponymie

Enrichir la toponymie québécoise par l'officialisation de noms de lieux appropriés, significatifs et évocateurs, témoins de l'histoire, de la société et de la culture du Québec.

VALEURS

- Collaboration
- Responsabilité
- Rigueur
- Sens du service public
- Solidarité

Enjeu 1 : Le respect des droits et des obligations linguistiques

Orientation 1 : Renforcer le respect des droits et des obligations linguistiques

OBJECTIF	INDICATEUR	MESURE DE DÉPART	CIBLE 2023-2024	CIBLE 2024-2025	CIBLE 2025-2026	CIBLE 2026-2027
1.1 Accroître le respect des obligations des entreprises en matière de francisation	Taux de croissance du nombre d'entreprises certifiées	7 201 entreprises au 31 mars 2023	7 %	7 %	8 %	9 %
1.2 Augmenter le nombre d'organismes de l'Administration ayant reçu un certificat ou une attestation de conformité	Taux de croissance du nombre d'organismes de l'Administration qui ont obtenu un certificat ou une attestation de conformité	84 % au 31 mars 2023	2 %	2 %	3 %	3 %
1.3 Augmenter la présence de l'Office sur le terrain	Taux de croissance du nombre d'inspections effectuées	6 673 inspections en 2022-2023	2 % par rapport à la mesure de départ	4 % par rapport à la mesure de départ	10 % par rapport à la mesure de départ	15 % par rapport à la mesure de départ
1.4 Favoriser la correction des manquements à la <i>Charte de la langue française</i> sans recours à la judiciarisation	Pourcentage de manquements à la <i>Charte de la langue française</i> corrigés sans processus judiciaire à la suite de la réception d'une plainte	85 %	85 %	85 %	85 %	85 %

Orientation 2 : Soutenir et outiller les milieux de travail et la population sur le plan linguistique

OBJECTIF	INDICATEUR	MESURE DE DÉPART	CIBLE 2023-2024	CIBLE 2024-2025	CIBLE 2025-2026	CIBLE 2026-2027
2.1 Accroître la disponibilité d'une terminologie en français liée aux secteurs économiques clés et en émergence	Pourcentage de catégories ciblées pour lesquelles au moins trois vocabulaires de secteurs économiques clés et en émergence sont disponibles	33 % au 31 mars 2023	50 %	66 %	83 %	100 %
2.2 Accroître l'utilisation des vocabulaires produits pour les personnes apprenantes du français	Pourcentage d'augmentation du nombre de consultations en ligne des vocabulaires produits pour les personnes apprenantes du français	Moyenne du nombre de consultations des années 2021-2022 et 2022-2023 (34 909)	20 % par rapport à la mesure de départ	20 % par rapport à la mesure de départ	20 % par rapport à la mesure de départ	20 % par rapport à la mesure de départ

Enjeu 2 : La place du français au Québec

Orientation 3 : Faire état de l'évolution de la situation linguistique au Québec

OBJECTIF	INDICATEUR	MESURE DE DÉPART	CIBLE 2023-2024	CIBLE 2024-2025	CIBLE 2025-2026	CIBLE 2026-2027
3.1 Produire et diffuser des données sur la situation linguistique au Québec	Nombre d'activités de diffusion réalisées	S. O.	11	12	13	14

Enjeu 3 : Le respect des normes et des meilleures pratiques en matière de toponymie

Orientation 4 : Renforcer la collaboration avec les partenaires

OBJECTIF	INDICATEUR	MESURE DE DÉPART	CIBLE 2023-2024	CIBLE 2024-2025	CIBLE 2025-2026	CIBLE 2026-2027
4.1 Accompagner les municipalités en vue de favoriser l'enrichissement de la toponymie	Proportion de municipalités auxquelles un rapport toponymique personnalisé a été transmis	S. O.	17,5 %	37,5 %	57,5 %	80 %

Enjeu 4 : Une organisation performante pour des services de qualité

Orientation 5 : Faire évoluer les services et les façons de faire de l'Office et de la Commission

OBJECTIF	INDICATEUR	MESURE DE DÉPART	CIBLE 2023-2024	CIBLE 2024-2025	CIBLE 2025-2026	CIBLE 2026-2027
5.1 Améliorer les services au bénéfice des citoyennes et des citoyens, de l'Administration ainsi que des entreprises	Nombre de nouveaux services numériques mis en place	S. O.	1	-	1	1
5.2 Développer les habiletés numériques des membres du personnel	Proportion des membres du personnel ayant bénéficié d'activités de développement des habiletés numériques	S. O.	77,5 %	80 %	82,5 %	85 %
5.3 Augmenter la satisfaction à l'égard des services offerts par l'Office et la Commission	Taux de satisfaction globale des usagères et usagers des services offerts par l'Office et la Commission	85 %	86 %	86 %	86 %	86 %